

Les subsides

En 1964, j'avais proposé à l'industrie forestière du Canada de réserver 10 p. 100 de sa production au marché chinois et de former une coalition pour l'exportation puisque la loi l'y autorise, mais elle refusait d'abandonner ses profitables débouchés aux États-Unis. Ce refus nous coûte maintenant très cher.

Je n'essaie pas de blâmer qui que ce soit. Tout ce que je veux dire, c'est qu'il n'est pas trop tard pour bien faire. Une délégation de Chine est venue au Canada il y a trois semaines. Les Chinois savent que ma proposition de 1964 aurait dû être adoptée il y a longtemps et ils veulent pousser l'affaire. Quand le ministre parlait, je me suis demandé s'il était au courant de la visite de cette délégation et du grand désir des Chinois d'organiser des échanges avec l'industrie canadienne pendant 20, 30 ou 40 ans pour leur permettre de développer leur propre industrie forestière. Je me suis demandé si le ministre savait à quel point les Chinois ont besoin de bois. Si vous aviez jamais habité une maison de béton, monsieur le Président, où les murs et les planchers sont en béton, et si vous saviez à quel point les Chinois sont propres, vous comprendriez combien ils aimeraient avoir des cadres de bois aux fenêtres et des planchers de bois. On ne saurait s'imaginer combien les Chinois ont besoin de papier, même pour les usages les plus élémentaires. C'est aussi le cas de tous les pays du Pacifique et encore plus des pays d'Afrique.

Somme toute, mes idées sont les mêmes qu'en 1964. Les députés peuvent lire ce que j'ai dit à ce sujet à l'automne de cette année-là, il y a près de 20 ans, pour expliquer ce que je proposais. J'ai notamment préconisé des accords de participation, des ententes internationales sur l'échange de denrées, l'établissement de coalitions légales reconnues par le gouvernement aux fins de l'exportation et de la recherche dans le secteur privé, la création d'organismes de vente internationale pour vendre aux pays comme la Chine et les échanges directs si ces pays n'ont pas assez d'argent, ce qui nous permettrait de vendre leurs produits nous-mêmes. J'avais proposé aussi bien d'autres choses, mais je pense que ces exemples donnent une bonne idée de ce que je veux dire.

Pour terminer, je rappelle aux députés que la déclaration ministérielle faite par le cabinet en 1980 parlait notamment d'autres utilisations de nos produits forestiers. Nous savons que les forêts sont les plus grandes sources de rebuts au monde, rebuts qui constituent un actif beaucoup plus important que le produit lui-même. Le budget Crosby dont il a été question tantôt, favorisait quelque peu l'utilisation de ces rebuts en autorisant les contribuables à posséder des alambics, par exemple. Parmi les produits importants provenant de la forêt, mentionnons le fourrage, le contre-plaqué, le bois d'œuvre, la pâte et, en fin de compte, l'énergie.

• (1240)

Il y a 25 ans, la production agricole moyenne dans la vallée de l'Outaouais était de \$7 l'acre. J'ai réussi à convaincre le Conseil du Trésor qu'une production de \$30 l'acre par an justifierait une dépense de deux milliards de dollars étalée sur 20 ans. Je sais qu'avec des usages de ce genre actuellement, nous pouvons obtenir \$200 à \$300 l'acre par an de terres dites incultes et ainsi l'Ontario pourrait redevenir une excellente région forestière et agricole.

Une proportion de 60 p. 100 des terres défrichées en Ontario sont retombées en friche. Plantons-y des arbres appropriés et nous réaliserons des profits. Tout en faisant des profits, nous

aiderons une foule de gens dans le monde entier. Qu'une ménagère ait un plancher en bois à balayer au lieu d'un plancher en ciment, qu'un écolier ait du papier pour écrire à l'école ou que le travailleur ait ses bleus devant lui au lieu d'avoir à parcourir un quart de mille chaque fois qu'il veut régler une machine, cela suffit pour nous réjouir. Non seulement nous réalisons ainsi des profits, mais nous venons en aide à nos semblables.

M. Roberts: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter le député de son discours. J'ai commencé à m'intéresser aux questions forestières quand j'étais adjoint de l'honorable Maurice Sauvé. J'ai tenté de certaines façons de poursuivre le travail qu'il avait accompli à l'époque dont le député a parlé.

Le député a signalé l'importance des relations avec la Chine dans le domaine forestier. Je me demande s'il savait que je me suis rendu en Chine discuter de questions forestières avec le gouvernement chinois. Dans environ un mois, je recevrai la visite du ministre des Forêts de la Chine et nous pourrions poursuivre ces discussions.

M. Hamilton (Qu'appelle-Moose Mountain): Oui.

M. Denis Ethier (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, la Chambre n'a jamais connu de jour si important pour les forêts. On croirait presque que c'est le gouvernement qui a soufflé au député de Prince George-Peace River (M. Oberle) l'idée de cette journée des forêts, puisqu'elle nous fournit l'occasion rêvée d'énumérer les réalisations du ministre de l'Environnement (M. Roberts). Il laissera le nom, je puis vous l'assurer, du meilleur défenseur des forêts que la Chambre ait jamais connu.

J'ai l'agréable devoir de vous parler de la pierre angulaire de la stratégie forestière gouvernementale, qui est la reconstitution des forêts, puis de vous faire voir la façon dont elle est réalisée d'un océan à l'autre. Mais je voudrais tout d'abord rappeler à la Chambre que le gouvernement a dépensé plus de un milliard de dollars pour les forêts canadiennes au cours des deux dernières années. Ce n'est pas là de la négligence, monsieur le Président. Bien au contraire. Ce milliard, c'est un effort majeur pour la reconstitution des forêts, pour l'utilisation rationnelle et l'économie de nos forêts qui sont le principal atout naturel du Canada.

Permettez-moi de vous rappeler tout d'abord que la question la plus importante qui se pose au secteur forestier, c'est l'approvisionnement de bois sur pied. Des pénuries locales de bois compétitif se sont manifestées dans toutes les provinces. Autrefois, la coutume était de sabrer dans la forêt vierge en laissant à la nature le soin du reboisement. En réalité nous avons abattu nos forêts vierges sans penser suffisamment au reboisement pour l'avenir. L'exploitation forestière a abordé une étape critique de transition, la spoliation devant céder la place à une exploitation systématique suivie de reboisement.

En maints endroits, on voit maintenant venir la fin des billes de conifères de première qualité, et les stocks de grosses grumes de feuillus de qualité supérieure sont en grande partie épuisés. Des pénuries de bois de pâte commencent à se manifester d'un bout à l'autre du pays. Il n'y a qu'une fraction de nos forêts qui est exploitée en vue d'un rendement constant, même aujourd'hui. Dans la plupart des cas, la ressource bois n'est renouvelable, rapidement et en quantité suffisante, que si on intervient immédiatement après la coupe ou le désastre naturel.